



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
En Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION
UNIVERSITÉ DE THIÈS
École Nationale Supérieure d'Agriculture-ENSA



N°...000454.....MESRI

Thiès le...22 JUIL 2020.....

Objet : Avis de concours

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Thiès s/c du Recteur de l'Université de Thiès informe que le concours direct d'entrée à l'ENSA aura lieu le samedi 26 septembre 2020 à partir de 7 h 30 mn.

1. Validité des candidatures

Peuvent faire acte de candidature, les élèves de nationalité sénégalaise, des classes de Terminale S1-S2 - S3 - S4 - S5 et les bacheliers de mêmes séries, ayant au plus 22 ans à la date du 1er janvier 2020. Sont ainsi exclus les élèves qui sont nés avant le 1er janvier 1998.

2. Dossier de candidature

Le dépôt de candidature se fait exclusivement en ligne sur la plateforme :

<http://concoursensa.com/>

Avant de se connecter à l'adresse ci-dessus, le candidat doit :

- Disposer d'une adresse e-mail de type Gmail valide ;
- Disposer d'un numéro de téléphone Orange Money, dont le compte est provisionné du montant des frais d'inscription au concours (5000 F CFA).

Le candidat peut alors accéder au site du concours et suivre la procédure :

- Cliquez sur INSCRIPTION ;
- Remplissez toutes les rubriques du formulaire et cliquez sur ENREGISTRER ;
- Sur la page qui s'ouvre, cliquez sur le logo Orange Money ;
- Entrez le numéro de téléphone Orange Money ;
- Sur votre téléphone, tapez : #144#391#
- Un code d'autorisation temporaire vous est envoyé. Tapez-le dans la case correspondante du formulaire et cliquez sur SOUMETTRE ;
- Votre code secret Orange Money vous est demandé. Entrez-le pour finir.

3. Épreuves écrites

Les épreuves écrites se feront en un jour sur les matières suivantes :

Le matin

- Mathématiques : 2 h

- Sciences de la Vie et de la Terre : 2 h

L'après-midi

- Physique et Chimie : 2 h

À l'issue du concours, les candidats déclarés admissibles aux épreuves écrites subiront les épreuves orales d'entretien avec le jury pour l'admission définitive. Le candidat admissible, convoqué à l'entretien, devra se présenter avec un dossier comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

- La photocopie non légalisée de la Carte nationale d'identité ;
- La photocopie non légalisée du relevé des notes du bac ;
- La Carte nationale d'identité ;
- Les relevés de notes des classes de Seconde, Première et Terminale.

4. Lieux du Concours

Dix-huit (18) centres sont ouverts sur l'ensemble du territoire.

N°	Ville	Centre	N°	Ville	Centre
1	Bambey	Lycée de Bambey	10	Mbao	Lycée de Mbao
2	Bignona	Lycée Emile Badiane	11	Mbour	Lycée Demba DIOP
3	Dakar	Lycée des Parcelles Assainies	12	Podor	Lycée EL. H. Baba Ndongue
4	Dakar	Lycée Limamoulaye	13	Richard-Toll	Lycée de Richard-Toll
5	Diourbel	Lycée d'enseignement général	14	Rufisque	Lycée Moderne de Rufisque
6	Kaolack	Lycée Valdiodio Ndiaye	15	Saint-Louis	Lycée Charles de Gaulle
7	Kolda	Lycée Alpha Molo Baldé	16	Tambacounda	Lycée Mame Cheikh Mbaye
8	Louga	Lycée Malick Sall	17	Thiès	Lycée Ahmadou Ndaek Seck
9	Matam	Lycée de Matam	18	Ziguinchor	Lycée de Djignabo

5. Autres Informations

Pour tous renseignements complémentaires, se connecter à : <http://concoursensa.com/>

Les résultats seront affichés à l'ENSA et sur les sites de l'ENSA (<http://ensa.univ-thies.sn/> et <http://concoursensa.com/>) et transmis à tous les candidats par messagerie électronique.

LE DIRECTEUR DE L'ENSA

//>

Messieurs les proviseurs des Lycées du Sénégal
et Directeurs des Centres d'Orientation scolaire
et professionnelle